<u>Réunion du</u> : 06 Décembre 2017 <u>Date de convocation</u> : 28 Novembre 2017

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

<u>MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 10 : MM. LABREGERE Olivier, MOURET Serge, CORET Emmanuel, LEMARCHAND Frédéric, PAUZAT Yves, CHARBONNIER Maurice, DUMONT Bernard, MAYAUD Thierry, REYGNAUD Claude, DESROCHE Roger.</u>

ABSENTS EXCUSES: M. DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier Secrétaire de séance : M. DESROCHE Roger

05 - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) DU SYNDICAT

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	10	0	10	10	10	0

Le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable.

Le Président donne lecture du rapport annuel relatif au « Prix et à la Qualité du Service » du SIAEP DES ALLOIS concernant l'exercice 2016.

LE COMITE SYNDICAL,

Considérant le rapport présenté, après en avoir délibéré :

PREND acte de cette présentation,

APPROUVE le Rapport sur le « Prix et la Qualité du Service » de la collectivité de l'exercice 2016.

Pour extrait 07 Décembre 2017

Le Président/1/0

Olivier LABREGERE

CHAUTE-VIENNE

REÇU A LA PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

0 8 DEC. 2017